Image not found or type unknown

Récuperer un testament chez le notaire?

Par **kevinetdevi**, le **11/03/2013** à **12:39**

Bonjour , je voudrais récupérer l'original du testament de mon père car j'en ai besoin pour un héritage en Espagne et il me demande l'original.
Après avoir fait une copie original fait par le notaire on me la refusé car c'etait pas l'original.
Peut on récupérer le vrai testament qui est chez le notaire?
Merci d'avance pour la réponse

Par **Afterall**, le **11/03/2013** à **20:21**

Bonjour,
Vous ne pourrez pas récupérer le testament. Le notaire en est détenteur et ne peut que délivrer des "copies authentique", c'est à dire des copies dont il atteste la conformité absolue par rapport à l'original... Le notaire espagnol le sait parfaitement. Demandez lui pourquoi il exige ce document...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés